

*Compte rendu synthétique  
Conseils de quartier  
Jeudi 23 février 2023 à 19 h 00*

**Quartier : Bleuet**

**Elus présents :** M. ISSARD ; M. MAZERE

**Techniciens présents :** M. MATHE ; Mme CINTI

**Introduction :**

1. Retour sur les doléances du dernier conseil
2. Lancement de Budget Participatif
3. Campagne des Moustiques tigres
4. Point sur la gestion des déchets ménagers

**1. Retour sur les points abordés lors du conseil du 29 septembre 2022 :**

**B1** – Visibilité rue Aristide Briand : une réunion de rue a eu lieu le 10/11/2022. Un projet d'aménagement est en cours pour cette rue. Les travaux seront échelonnés sur plusieurs exercices. Des flyers et le plan du projet seront distribués dans les boîtes aux lettres des habitants.

La peinture routière devrait débuter au printemps 2023.

**B2** – Piste cyclable dangereuse à l'intersection des rues Aristide Briand et Paul Langevin : identification de la piste cyclable par une peinture routière. Début des travaux au printemps 2023.

**B3** – Goudronnage d'un bateau rue des Colombes - administrés pas prévenus de l'intervention : un flyer type a été créé afin de prévenir les habitants.

**B4** – Morceaux de verres aux abords des conteneurs : un mail a été envoyé au service des déchets ménagers du GrandAngoulême.

Il s'agit également des administrés qui laissent des bouts de verre lors des dépôts. Une réflexion est en cours sur la gestion des dépôts sauvages.

**B5** – Gestion et entretien de la Font Noire : la collectivité doit prendre contact avec le SyBRA pour un curage qui sera réalisé par les services techniques de la ville. Une déclaration auprès de la Préfecture doit être déposée préalablement aux travaux. Une réunion de travail aura lieu en avril 2023.

Autres points abordés :

- Eclairage public : les administrés demandent si l'installation d'un éclairage à basse consommation est programmée. Cette opération est en cours. La collectivité doit prendre contact auprès du SDEG afin d'équiper certains quartiers d'ampoules à basse consommation.

- Les administrés demandent l'installation d'une poubelle à côté du conteneur à verre rue Aristide Briand.

**2. Budget Participatif :**

Projet n° 1 : « Réaménagement de l'Étang Fleury et les abords ».

Nettoyer et curer l'étang Fleury ainsi que le ruisseau de la Font Noire.

Rétablir les chemins de randonnées entre l'Étang et la rue Aristide Briand.

Une réunion sera organisée entre le SyBRA et la collectivité au mois d'avril 2023 afin d'étudier le projet qui est déjà à l'ordre du jour.

### **3. Campagne de lutte contre les moustiques tigres :**

Le département de la Charente est concerné par la campagne d'information de lutte contre le moustique tigre. Avant tout, il y a des gestes de bon sens à respecter notamment vider régulièrement des soucoupes de pots de fleurs ou encore ranger les récipients et les objets qui peuvent retenir de l'eau de pluie. Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 mètres et se reproduit rapidement sur des points d'eau stagnante.

### **4. Point sur la gestion des déchets ménagers :**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, les déchets alimentaires (non compostable, ex : produits avariés, crevettes...) ne seront plus acceptés dans les sacs noirs.

Le tri des biodéchets à la source est une obligation pour tous. Il est nécessaire de sensibiliser et communiquer auprès des habitants sur cette nouvelle réglementation. Des bio-seaux équipés de puces électroniques seront distribués aux habitants. Ces seaux seront à déverser dans des bacs prévus à cet effet qui seront collectés et nettoyés fréquemment.

Deux points de collecte sont identifiés sur le quartier Bleuet : rue Aristide Briand et rue Pierre Loti (en face de l'entrée de la Banque Alimentaire).

Dorénavant, le ramassage des bacs noirs aura lieu tous les 15 jours.

Du 2 mars au 10 mars : possibilité de venir récupérer les bio seaux à l'Espace Georges Brassens.

Dépôts sauvages : il faut lutter contre ce phénomène et cela passe par la communication. Un audit est en cours sur le coût du ramassage de ces déchets. De plus, un travail en commun avec la police municipale est en cours afin de sanctionner ces comportements.

Réunion publique le 3 mars à 18h à l'espace Georges Brassens pour le projet d'aménagement de la Place Blanche : présentation du projet.